

Secrétariat général

Direction générale des ressources humaines

Sous-direction du recrutement

La ministre de l'éducation nationale et de la jeunesse,

Vu l'arrêté du 17 février 1986 modifié fixant la liste des spécialités exercées par les conseillers d'éducation populaire et de jeunesse ;

Vu l'arrêté du 26 juillet 2019 fixant les modalités d'organisation des concours pour le recrutement des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse ;

Vu l'arrêté du 22 septembre 2023 modifié autorisant au titre de l'année 2024 l'ouverture du concours externe, du concours interne et du troisième concours de recrutement de conseillers d'éducation populaire et de jeunesse ;

Vu l'arrêté du 9 janvier 2024 portant composition du jury du concours externe, interne et troisième concours de conseillers d'éducation populaire et de jeunesse pour la session 2024 ;

Vu les propositions de la présidente de jury,

## ARRETE

Article 1 : Sont adjoints au jury pour la phase d'admission du concours externe, du concours interne et du troisième concours pour le recrutement des conseillers d'éducation populaire et de jeunesse pour la session 2024, en qualité d'examineurs spécialisés :

### Examineurs spécialisés

M. Victor BLERY-GRISARD

Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse

Mme Cécile CHATHUANT

Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse

Mme Laurence COLLAS

Inspectrice de la jeunesse et des sports

Mme Yasmine COMETA

Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse

M. Guillaume DEFRANCE

Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse

Mme Samia DESCARREGA

Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse

Mme Amandine GEORGELIN

Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse

Mme Florence JEANDEL

Attachée d'administration de l'Etat

Mme Natacha LERENARD

Attachée d'administration de l'Etat

M. Antoine LE ROUX

Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse

M. Maxime OULIE

Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse

Mme Angélique PICARD

Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse

Académie de GRENOBLE

Académie de POITIERS

Académie de MONTPELLIER

Académie de LILLE

Académie de TOULOUSE

Académie de REIMS

Académie d'AMIENS

Académie de NANCY-METZ

Académie de VERSAILLES

Académie de RENNES

Académie de MONTPELLIER

Académie de GRENOBLE

Mme Marie-Agnès PIERROT  
Conseillère technique et pédagogique supérieure

M. Arnaud RAISON  
Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse

M. Simon RAMAT  
Conseiller technique et pédagogique supérieur

Mme Catherine REVERDY  
Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse hors classe

Mme Christelle RICHARD  
Conseillère d'éducation populaire et de jeunesse

M. Arthur ROME  
Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse

Mme Hélène ROMUSSI  
Conseillère technique et pédagogique supérieure

M. Thierry ROOS  
Conseiller technique et pédagogique supérieur

M. Florian SZYNAL  
Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse

M. Axel THOUVENIN  
Conseiller d'éducation populaire et de jeunesse

Mme Véronique VIEILLOT  
Conseillère technique et pédagogique supérieure

Académie de NANCY-METZ

Académie de LILLE

Académie de TOULOUSE

Académie de LYON

Académie de NANTES

Académie de NORMANDIE

Académie de BORDEAUX

Académie de MONTPELLIER

Académie de POITIERS

Académie de REIMS

Académie de REIMS

Article 2 : Le directeur général des ressources humaines est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Paris, le 03 mai 2024

**La sous-directrice du recrutement**

**Nadine COLLINEAU**